

« Les patients âgés doivent pouvoir bénéficier d'un continuum de prise en charge, sans rupture, au fur et à mesure de la graduation des soins requis. Seule une offre de soins adaptée est susceptible de leur assurer un parcours sans perte de chance et de réduire le risque d'installation ou d'aggravation d'une dépendance. »

Extrait de la circulaire N° DHOS/02/2007/117  
du 28 mars 2007

TOUTES CES MISSIONS PERMETTENT  
D'INSCRIRE LA PERSONNE AGEE DANS  
UN PARCOURS DE SOINS PERTINENT



D3.OPC.06.04.(v3) 1788

## DOUARNENEZ

Lundi et jeudi

Mercredi semaines impaires

N° tél : 02 98 75 16 34

(poste 1634 ligne interne)

N° fax : 02 98 75 13 98

[equipe.mobile.geriatrique@ch-douarnenez.fr](mailto:equipe.mobile.geriatrique@ch-douarnenez.fr)

## PONT L'ABBE

Mardi et vendredi

Mercredi semaines paires

N° tél : 02 98 82 40 92

(poste 4092 ligne interne)

N° fax : 02 98 82 41 04

[emg@hd-pontlabbe.fr](mailto:emg@hd-pontlabbe.fr)

- : - : - : - : - : - : -

Dr Anne GARCIA, Gériatre

Mme Véronique CARPENTIER, Infirmière

Mme Valérie GUEGADEN, Cadre de santé Pont l'Abbé

Mme Frédérique BERNEL, Cadre de santé Douarnenez



Hôtel-Dieu de Pont-l'Abbé  
Centre hospitalier et Maison de retraite



Centre Hospitalier  
Michel Mazaas  
DOUARNENEZ

**FILIERE GERIATRIQUE**  
**DOUARNENEZ - PONT L'ABBE**

**L'EQUIPE MOBILE**  
**GÉRIATRIQUE**



## INDICATION D'INTERVENTION

L'Equipe Mobile Gériatrique peut être sollicitée pour apporter une expertise quant à la situation médico-psycho-sociale d'un sujet âgé de plus de 75 ans en situation fragile ou complexe :

- Sur demande interne des services d'hospitalisation ;
- Dès les urgences.



## LES MISSIONS

- Evaluation gériatologique médico-psycho-sociale
- Avis gériatrique à visée diagnostique ou thérapeutique
- Avis gériatrique dans le cadre des expertises onco-gériatriques.
- Stratégie médicamenteuse du sujet âgé.
- Orientation dans la filière de soins gériatrique.
- Participation à l'organisation de la sortie.
- Information et diffusion des bonnes pratiques gériatriques.

## LES OBJECTIFS

- Diminution des hospitalisations injustifiées.
- Réduction du temps de passage aux urgences.
- Développement des entrées programmées et entrées directes.
- Réduction des risques de décompensations inhérentes aux hospitalisations prolongées chez le sujet âgé.
- Anticipation et consolidation des conditions de sortie du sujet âgé et anticipation des limites du maintien à domicile.
- Amélioration de la coordination pluri professionnelle.
- Développement de la culture gériatrique.